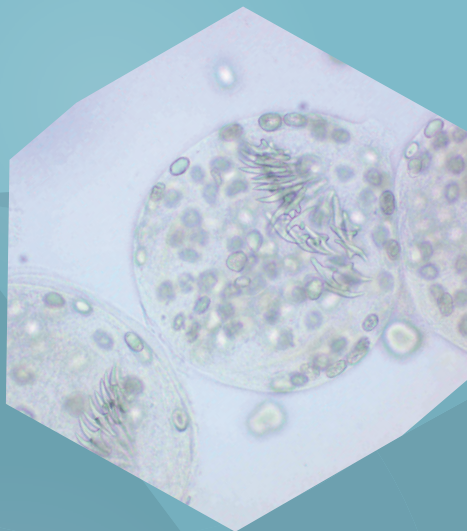


Maladies infectieuses et tropicales
Pôle pathologies aiguës chroniques
transplantation éducation

Livret d'accueil





Pour faciliter votre adaptation, vous trouverez ici des informations utiles et spécifiques au service des maladies infectieuses. Nous vous avons également remis le livret d'accueil de l'hôpital, où vous trouverez entre autres, la charte du patient hospitalisé.

Nous vous invitons à remplir à la sortie le questionnaire de satisfaction, à déposer dans la boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage.

Coordonnés du service :

Secrétariat : 03 81 21 85 33

Infirmières : 03 81 21 87 73

Cadre de santé : 03 81 21 89 62

Si vos proches souhaitent nous joindre,
nous vous conseillons d'appeler au 03 81 21 87 73
entre 11h00 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00.

► L'équipe médicale

Dr C. CHIROUZE, chef de service

Dr L. HUSTACHEMATHIEU

Dr J.F. FAUCHER

Dr J. MOREAU

4 internes

La visite médicale est assurée tous les jours par l'interne et le lundi et vendredi par toute l'équipe. Profitez-en pour poser toutes vos questions ...

Si vous, votre famille, ou votre personne de confiance souhaite rencontrer un membre de l'équipe médicale, n'hésitez pas à en faire la demande.

► L'équipe soignante

Elle est composée d'infirmières, d'aide-soignantes et d'agents de service. Elle est encadrée par le cadre de santé qui est à votre disposition en cas de besoin.

D'autres professionnels peuvent également intervenir si votre situation le nécessite : kinésithérapeute, diététicien, psychologue, assistante sociale.

Vous aurez l'occasion de rencontrer des stagiaires en formation : étudiants en médecine, étudiants en soins infirmiers, élève aide-soignants, étudiants kinésithérapeutes...

► Le service

Le service accueille des adultes atteints de maladies infectieuses. Chaque patient est installé en chambre individuelle, avec douche, lavabo et toilettes. Certaines chambres sont équipées de deux portes et d'un système de ventilation contrôlée. Les portes doivent donc rester fermées.

L'équipe porte parfois une blouse, un tablier, un masque et des gants. Des mesures plus strictes peuvent être préconisées en fonction de la maladie. N'hésitez pas à poser des questions pour comprendre les raisons de ces précautions

► Les horaires des repas

Matin : à partir de 7h

Midi à partir de 12h15

Soir à partir de 18h30

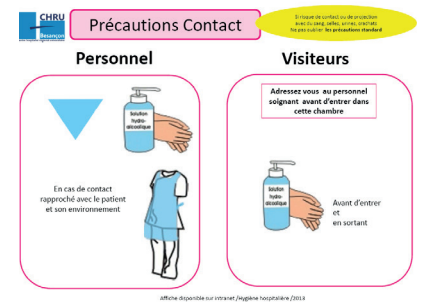


► Pour vos visites

Le service est situé sur le site de Jean Minjoz. Pour accéder au service, suivez les flèches indiquant « bâtiment vert accès sud » et montez ensuite au deuxième étage. Enfin, suivez le fléchage maladies infectieuses et tropicales, hospitalisation.

Nous invitons vos visites à respecter les précautions indiquées éventuellement sur la porte de la chambre. Dans tous les cas, merci de réaliser systématiquement à l'entrée et à la sortie de la chambre, une friction (30 secondes) avec la solution hydroalcoolique à votre disposition. C'est un geste essentiel pour lutter contre la propagation des maladies infectieuses.

Horaires de visite conseillés : de 13h à 19h tous les jours.



► Permission de sortie - sortie d'hospitalisation

En fonction de votre état de santé et après accord médical, une permission de sortie peut être organisée pendant votre hospitalisation. Dans ce cas, un membre de votre famille doit réaliser votre transport aller et retour. Cette permission ne peut pas dépasser 48h et des horaires précis de départ et de retour sont fixés ensemble. Renseignez-vous auprès de notre équipe.

La sortie définitive d'hospitalisation a lieu de préférence le matin, tous les jours de la semaine. Le médecin vous remettra les ordonnances et les documents personnels. Un compte rendu d'hospitalisation sera envoyé à votre médecin traitant. Si votre état de santé ne vous permet pas de rentrer à domicile, il vous sera proposé un séjour en maison de repos.

Quel que soit votre problème, sachez que vous êtes entouré(e) par une équipe soignante, à votre écoute, attachée à vous aider et à améliorer la qualité des soins pendant votre hospitalisation.